



14ème législature

| | | |
|--|---|---|
| Question N° : 104125 | De M. Jacques Bompard (Non inscrit - Vaucluse) | Question écrite |
| Ministère interrogé > Europe et affaires étrangères | | Ministère attributaire > Europe et affaires étrangères |
| Rubrique > politique extérieure | Tête d'analyse > Soudan du Sud | Analyse > conflits. attitude de la France. |
| Question publiée au JO le : 13/06/2017 Question retirée le : 20/06/2017 (fin de mandat) | | |

Texte de la question

M. Jacques Bompard interroge M. le ministre de l'Europe et des affaires étrangères sur la situation, en ce printemps 2017, au Soudan du sud où l'échec de la politique occidentale a engendré une reprise des combats mettant parallèlement en péril une situation humanitaire déjà critique. Le Soudan du sud a acquis son indépendance en 2011 après une longue lutte avec le nord, actuel Soudan. Cependant, cette indépendance a provoqué un certain nombre de problèmes. Ce pays, dont l'économie repose sur le pétrole, a vu ses moyens d'exploitation et ses ressources divisés et son économie chuter. De plus, la guerre civile entre les différents groupes armés n'a pas arrangé la situation. Une guerre ethnique s'est instaurée entre le président Salva Kiir et son ancien premier ministre Riek Machar. Les hostilités commencent en 2013 : l'ONU a commencé une enquête sur la possibilité d'un nettoyage ethnique. C'est à la fois une crise humanitaire et sécuritaire. Les Soudanais du sud qui ne sont pas tués par la guerre meurent de faim. La malnutrition touche plus de 40 % de la population. Le problème est aggravé par les flux migratoires qui sont liés à la guerre interne mais aussi aux guerres externes comme en République centrafricaine, pays voisin. Les pays frontaliers reçoivent aussi des réfugiés qui fuient la guerre presque 1,9 millions à ce jour. L'ONU a estimé qu'il fallait 1,5 milliards de dollars au minimum pour empêcher la situation de s'aggraver. Seulement 26 % ont pu être récoltés. Des solutions ont dû être trouvées pour résoudre cette situation et un traité de paix a ainsi été signé en août 2015. Pourtant, les hostilités ont repris deux mois plus tard. Un cessez-le-feu a été accordé dans la région du Darfour mais depuis le mois de mai 2017 les combats ont repris. Aucun des accords n'a pu résoudre une situation qui empire. Cela fait donc plusieurs années que la communauté internationale tente de résoudre le problème sans succès. Des millions d'euros ont été investis en vain. Il lui demande quelle mesure efficace il compte prendre pour garantir à la population la sécurité et réduire les problèmes de malnutrition après les précédents échecs.